



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ISOLPHERIQUE SARL**, Chemin des Rottes 2,
1031 Mex VD
2. Déclaration de faillite: 25.11.2016
3. Suspension de faillite: 14.12.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.01.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : toutes activités dans les domaines de l'isolation et des joints de façades et tous travaux dans le domaine du bâtiment.

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

03229245

